

CONCOURS SUR TITRES DE CADRE SOCIO-EDUCATIF 2023

Procès-verbal de la réunion du jury d'admission du 31 août 2023.

Le jury d'admission du concours sur titres de Cadre Socio-Educatif, a statué sur l'admission des candidat(e)s à l'issue de l'étude des dossiers :

Etaient présents :

- **Monsieur Romain GERARD**, Directeur Adjoint à la Direction des Admissions et des Consultations externes aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Président du Jury,
- **Madame Catherine ROMMEVAUX**, Directrice des Ressources Humaines aux Hôpitaux Civils de Colmar,
- **Madame Emmanuelle STURM**, Cadre socio-éducatif, Centre hospitalier de Rouffach.

Le jury arrête la liste d'admission au concours susmentionné ainsi qu'il suit :

NOMS et PRENOMS des candidat(e)s admissibles : (par ordre alphabétique)

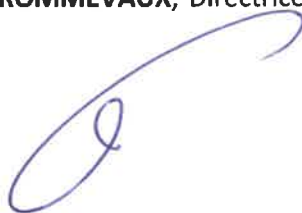
Bonje Pauline

MEMBRES DU JURY

- **Monsieur Romain GERARD**, Directeur Adjoint à la Direction des Admissions et des Consultations externes aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Président du Jury,



- **Madame Catherine ROMMEVAUX**, Directrice des Ressources Humaines aux Hôpitaux Civils de Colmar,



- **Madame Emmanuelle STURM**, Cadre socio-éducatif, Centre hospitalier de Rouffach.



La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Strasbourg, le 31 Août 2023